

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Jokisch Migma Tano KGY

Date de révision: 23.03.2020

Code du produit: 209

Page 1 de 13

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise**1.1. Identificateur de produit**

Jokisch Migma Tano KGY

Autres désignations commerciales

Ancienne désignation: Jokisch Kompakt W4 CBF

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées**Utilisation de la substance/du mélange**

Fluide d'usinage miscible à l'eau

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société:	Jokisch GmbH	
Rue:	Industriestraße 5	
Lieu:	DE-33813 Oerlinghausen	
Téléphone:	+49(0)5202/9734-0	Téléfax: +49(0)5202/9734-49
e-mail:	info@jokisch-fluids.de	
e-mail (Interlocuteur):	MSDS@jokisch-fluids.de	
Internet:	www.jokisch-fluids.de	

1.4. Numéro d'appel d'urgence: Giftnotruf Berlin: +49 (0) 30 / 30686 790**RUBRIQUE 2: Identification des dangers****2.1. Classification de la substance ou du mélange****Règlement (CE) n° 1272/2008**

Catégories de danger:

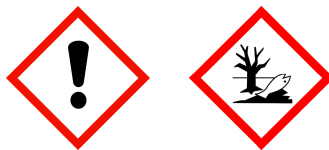
Lésions oculaires graves/irritation oculaire: Eye Irrit. 2

Danger pour le milieu aquatique: Aquatic Chronic 2

Mentions de danger:

Provoque une sévère irritation des yeux.

Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

2.2. Éléments d'étiquetage**Règlement (CE) n° 1272/2008****Mention** Attention**d'avertissement:****Pictogrammes:****Mentions de danger**

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Conseils de prudence

P260 Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.

P264 Se laver mains soigneusement après manipulation.

P273 Éviter le rejet dans l'environnement.

P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.

P301+P330+P331 EN CAS D'INGESTION: Rincer la bouche. NE PAS faire vomir.

P303+P361+P353 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau ou se doucher.

P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant

**Fiche de données de sécurité**

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Jokisch Migma Tano KGY

Date de révision: 23.03.2020

Code du produit: 209

Page 2 de 13

plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P310

Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin.

2.3. Autres dangers

Aucune information disponible.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants**3.2. Mélanges****Composants dangereux**

N° CAS	Substance			Quantité
	N° CE	N° Index	N° REACH	
	Classification SGH			
	Highly refined, low viscosity mineral oils/hydrocarbons (Viscosity >7 - <20.5 cSt @40°C)			25-50 %
	Asp. Tox. 1; H304 EUH066			
122-99-6	2-phénoxyéthanol			10-25 %
	204-589-7	603-098-00-9	01-2119488943-21	
	Acute Tox. 4, Eye Irrit. 2; H302 H319			
68920-66-1	Oleyl-cetyl alcohol polyoxyethylen ether			2,5-10 %
			01-2119489407-26	
	Skin Irrit. 2, Aquatic Chronic 2; H315 H411			
68920-66-1	Fettalkoholpolyglykoether			2,5-10 %
			01-2119489407-26	
	Skin Irrit. 2, Aquatic Acute 1, Aquatic Chronic 2; H315 H400 H411			
-	Huile minérale hautement raffinée et à faible viscosité			2,5-10 %
	-			
68608-26-4	Sulfonic acids, petroleum, calcium salts.			2,5-10 %
	271-781-5		01-2119527859-22	
	Eye Irrit. 2; H319			
1310-58-3	hydroxyde de potassium, potasse caustique			1-2,5 %
	215-181-3		01-2119487136-33	
	Met. Corr. 1, Acute Tox. 4, Skin Corr. 1A, Eye Dam. 1; H290 H302 H314 H318			
3811-73-2	1-oxyde de pyridine-2-thiol, sel de sodium			0,1-1 %
	223-296-5		01-2119493385-28	
	Acute Tox. 4, Acute Tox. 4, Eye Dam. 1, Aquatic Acute 1 (M-Factor = 100), Aquatic Chronic 2; H332 H302 H318 H400 H411			

Texte des phrases H et EUH: voir paragraphe 16.

RUBRIQUE 4: Premiers secours**4.1. Description des premiers secours****Indications générales**

En cas de malaises persistants, consulter un médecin. Ne rien faire ingurgiter en cas de perte de conscience ou de convulsions.



Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Jokisch Migma Tano KGY

Date de révision: 23.03.2020

Code du produit: 209

Page 3 de 13

Après inhalation

Transporter la personne atteinte à l'air frais. Allonger la victime et la tenir au chaud.

Après contact avec la peau

Enlever immédiatement les vêtements souillés, imprégnés. @0403.B004101 En cas de malaises persistants, consulter un médecin.

Après contact avec les yeux

En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement en tenant les paupières ouvertes pendant 10 à 15 minutes sous l'eau courante. Consulter un ophtalmologiste.

Après ingestion

NE PAS faire vomir.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Risque de lésions oculaires graves.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés

Brouillard d'eau. Mousse. Extincteur à sec. Dioxyde de carbone (CO₂).

Moyens d'extinction inappropriés

Jet d'eau de forte puissance.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

La décomposition thermique peut s'accompagner d'un dégagement de vapeurs et de gaz irritants.

En cas d'incendie, risque de dégagement de:

Oxydes nitriques (NO_x).

Monoxyde de carbone

Dioxyde de carbone (CO₂).

5.3. Conseils aux pompiers

En cas d'incendie: Utiliser un appareil respiratoire autonome. Combinaison complète de protection.

Information supplémentaire

L'eau d'extinction contaminée doit être collectée à part. Ne pas l'évacuer dans la canalisation publique ni dans des plans d'eau.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Eloigner toute source d'ignition. Assurer une aération suffisante. Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Sol dangereusement glissant en cas d'écoulement/de déversement du produit.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Absorber avec une substance liant les liquides (sable, diatomite, liant d'acides, liant universel).

Nettoyer soigneusement le sol et les objets souillés en se conformant aux réglementations relatives à l'environnement. Nettoyer avec des détergents. Éviter les solvants.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Voir les mesures de protection aux points 7 et 8.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Consignes pour une manipulation sans danger

Utiliser seulement dans des zones bien ventilées.

Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation.

**Fiche de données de sécurité**

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Jokisch Migma Tano KGY

Date de révision: 23.03.2020

Code du produit: 209

Page 4 de 13

Tenir à l'écart de toute source de chaleur (p. ex. surfaces chaudes), des étincelles et des flammes directes.

Information supplémentaire

Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation.

Sol dangereusement glissant en cas d'écoulement/de déversement du produit.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage**

Maintenir l'emballage au sec et bien fermé pour éviter une contamination et l'absorption d'humidité.

Température de stockage conseillée : 5-40 °C

Conseils pour le stockage en commun

Conserver à l'écart des aliments et boissons y compris ceux pour animaux.

Information supplémentaire sur les conditions de stockage

Durée de stockage maximale : 1 année

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Substances pour travailler le métal

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle**8.1. Paramètres de contrôle****Valeurs limites d'exposition professionnelle**

N° CAS	Désignation	ppm	mg/m ³	f/cm ³	Catégorie	Origine
1310-58-3	Potassium (hydroxyde de)	-	2		VLE (15 min)	

**Fiche de données de sécurité**

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Jokisch Migma Tano KGY

Date de révision: 23.03.2020

Code du produit: 209

Page 5 de 13

Valeurs de référence DNEL/DMEL

N° CAS	Désignation	Voie d'exposition	Effet	Valeur
	Highly refined, low viscosity mineral oils/hydrocarbons (Viscosity >7 - <20.5 cSt @40°C)			
122-99-6	2-phénoxyéthanol			
Salarié DNEL, à long terme	dermique	systemique		34,72 mg/kg p.c./jour
Salarié DNEL, à long terme	par inhalation	systemique		8,07 mg/m ³
Salarié DNEL, à long terme	par inhalation	local		8,07 mg/m ³
Consommateur DNEL, à long terme	par voie orale	systemique		17,43 mg/kg p.c./jour
Consommateur DNEL, aigu	par voie orale	systemique		17,43 mg/kg p.c./jour
Consommateur DNEL, à long terme	dermique	local		20,83 mg/personne/jour
Consommateur DNEL, à long terme	par inhalation	local		2,5 mg/m ³
Consommateur DNEL, aigu	par inhalation	local		2,5 mg/m ³
68608-26-4	Sulfonic acids, petroleum, calcium salts.			
Salarié DNEL, à long terme	dermique	systemique		3,33 mg/kg p.c./jour
Salarié DNEL, à long terme	par inhalation	systemique		0,66 mg/m ³
Consommateur DNEL, à long terme	par voie orale	systemique		0,833 mg/kg p.c./jour
Consommateur DNEL, à long terme	dermique	systemique		1,667 mg/kg p.c./jour
Consommateur DNEL, à long terme	par inhalation	systemique		0,33 mg/m ³

**Fiche de données de sécurité**

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Jokisch Migma Tano KGY

Date de révision: 23.03.2020

Code du produit: 209

Page 6 de 13

Valeurs de référence PNEC

N° CAS	Désignation	Valeur
Milieu environnemental		
122-99-6	2-phénoxyéthanol	
Eau douce		0,943 mg/l
Eau de mer		0,0943 mg/l
Sédiment d'eau douce		7,2366 mg/kg
Sédiment marin		0,7237 mg/kg
Sol		1,26 mg/kg
68920-66-1	Oleyl-cetyl alcohol polyoxyethylen ether	
Eau douce		0,002 mg/l
Eau de mer		0,002 mg/l
Sédiment d'eau douce		6,33 mg/kg
Sédiment marin		6,33 mg/kg
Sol		1,0 mg/kg
68920-66-1	Fettalkoholpolyglykoether	
Eau douce		0,002 mg/l
Eau de mer		0,002 mg/l
Sédiment d'eau douce		6,33 mg/kg
Sédiment marin		6,33 mg/kg
Sol		1,0 mg/kg
68608-26-4	Sulfonic acids, petroleum, calcium salts.	
Eau douce		1 mg/l
Eau de mer		1 mg/l
Sédiment d'eau douce		723500000 mg/kg

Conseils supplémentaires

Pyridin-2-thiol-1-oxid, Natriumsalz (CAS 3811-73-2) 0,2 E mg/m³ (02/19).

8.2. Contrôles de l'exposition**Mesures d'hygiène**

Se laver les mains avant les pauses et à la fin du travail.

Protection des mains

Protection cutanée préventive avec une crème de protection dermique.

Se laver les mains avant les pauses et à la fin du travail.

Protection de la peau

Chaussures de sécurité résistant aux agents chimiques.

Enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé.

Nettoyage minutieux de la peau immédiatement après la manipulation du produit.

Établir un plan de protection de la peau.

Protection respiratoire

Lorsque les mesures techniques d'aspiration ou de ventilation ne sont pas possibles ou insuffisantes, il est indispensable de porter une protection respiratoire.

**Fiche de données de sécurité**

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Jokisch Migma Tano KGY

Date de révision: 23.03.2020

Code du produit: 209

Page 7 de 13

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques**9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

L'état physique: liquide
Couleur: marron, limpide
Odeur: caractéristique

Testé selon la méthode

pH-Valeur (à 20 °C): dans solution dans l'eau 5% ;9,3 DIN 51369

Modification d'état

Point d'éclair: non applicable
Température d'inflammation: non déterminé
Pression de vapeur: non déterminé
Densité (à 20 °C): 0,96 g/cm³ EN ISO 12185
Viscosité cinématique:
(à 20 °C) 140 mm²/s ASTM D 7042

9.2. Autres informations

Aucune information disponible.

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité**10.2. Stabilité chimique**

Le produit est chimiquement stable si les conditions de stockage, d'utilisation et les températures préconisées sont respectées.

10.4. Conditions à éviter

Protéger contre: forte chaleur.

10.5. Matières incompatibles

Eviter ce qui suit : Agents oxydants, fortes. Acide. Base forte.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Produits de décomposition dangereux: Monoxyde de carbone. Dioxyde de carbone (CO₂).

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques**11.1. Informations sur les effets toxicologiques**

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Jokisch Migma Tano KGY

Date de révision: 23.03.2020

Code du produit: 209

Page 8 de 13

Toxicité aiguë

N° CAS	Substance				
	Voie d'exposition	Dose	Espèce	Source	Méthode
	Highly refined, low viscosity mineral oils/hydrocarbons (Viscosity >7 - <20.5 cSt @40°C)				
	orale	DL50 >2000 mg/kg	RAT		
	cutanée	DL50 >2000 mg/kg	RABBIT		
	inhalation	Données manquantes			
122-99-6	2-phénoxyéthanol				
	orale	DL50 1850 mg/kg	Rat		
	cutanée	DL50 >2214 mg/kg	Lapin		
68920-66-1	Oleyl-cetyl alcohol polyoxyethylen ether				
	orale	DL50 >5000 mg/kg	Rat		
	cutanée	DL50 > 2000 mg/kg	Lapin		
68920-66-1	Fettalkoholpolyglykoether				
	orale	DL50 > 2000 mg/kg	Rat		CESIO
	cutanée	DL50 > 2000 mg/kg	Lapin		OECD 404
-	Huile minérale hautement raffinée et à faible viscosité				
	orale	DL50 > 2001 mg/kg	Rat		
	cutanée	DL50 >2001 mg/kg	Lapin		
68608-26-4	Sulfonic acids, petroleum, calcium salts.				
	orale	DL50 >5001 mg/kg	Rat		
	cutanée	DL50 >500 mg/kg	Lapin		
1310-58-3	hydroxyde de potassium, potasse caustique				
	orale	DL50 301 mg/kg	Rat	RTECS	
3811-73-2	1-oxyde de pyridine-2-thiol, sel de sodium				
	orale	DL50 1250 mg/kg	Rat		
	cutanée	DL50 > 2001 mg/kg	Lapin		
	inhalation vapeur	ATE 11 mg/l			
	inhalation (4 h) aérosol	CL50 1,25 mg/l			

Irritation et corrosivité

Irritant pour les yeux.

Information supplémentaire référentes à des preuves

Pas de risques spéciaux à signaler. Expériences tirées de la pratique.

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Jokisch Migma Tano KGY

Date de révision: 23.03.2020

Code du produit: 209

Page 9 de 13

L'énoncé est déduit à partir des propriétés des différents composants.

La classification a été effectuée selon le mode de calcul de la directive "Préparations" (1999/45/CE).

RUBRIQUE 12: Informations écologiques
12.1. Toxicité

Toxique pour les organismes aquatiques.

N° CAS	Substance					
	Toxicité aquatique	Dose	[h] [d]	Espèce	Source	Méthode
122-99-6	2-phénoxyéthanol					
	Toxicité aiguë pour les poissons	CL50 220 - 460 mg/l	96 h	Leuciscus idus		
	Toxicité aiguë pour les algues	CE50r > 500 mg/l	72 h	Scenedesmus sp.		
	Toxicité aiguë pour les crustacés	CE50 > 500 mg/l	48 h	Daphnia magna		
68920-66-1	Oleyl-cetyl alcohol polyoxyethylen ether					
	Toxicité aiguë pour les poissons	CL50 108 mg/l	96 h	Brachydanio rerio		
	Toxicité aiguë pour les algues	CE50r > 101 mg/l	72 h	Scenedesmus subspicatus		
	Toxicité aiguë pour les crustacés	CE50 51 mg/l	48 h	Daphnia magna		
68920-66-1	Fettalkoholpolyglykoether					
	Toxicité aiguë pour les poissons	CL50 108 mg/l	96 h	Brachydanio rerio		OECD 203
	Toxicité bactérielle aiguë	(>10000 mg/l)				OECD 209
68608-26-4	Sulfonic acids, petroleum, calcium salts.					
	Toxicité aiguë pour les poissons	CL50 >1001 mg/l	96 h	Tête de boule		
	Toxicité aiguë pour les crustacés	CE50 >1001 mg/l	48 h	Daphnia magna		
1310-58-3	hydroxyde de potassium, potasse caustique					
	Toxicité aiguë pour les poissons	CL50 80 mg/l	96 h	Gambusia affinis (Poisson moustique)	IUCLID	
	Toxicité aiguë pour les crustacés	CE50 270 mg/l	48 h	Daphnia magna		
3811-73-2	1-oxyde de pyridine-2-thiol, sel de sodium					
	Toxicité aiguë pour les poissons	CL50 0,0066 mg/l	96 h	Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel)		
	Toxicité aiguë pour les algues	CE50r 0,46 mg/l	72 h	Pseudokirchneriella subcapitata		OECD 201
	Toxicité aiguë pour les crustacés	CE50 0,022 mg/l	48 h	Daphnia magna		
	Toxicité pour les algues	NOEC 0,08 mg/l	3 d	Pseudokirchneriella subcapitata		OECD 201

12.2. Persistance et dégradabilité

Le produit n'est pas facilement biodégradable.

**Fiche de données de sécurité**

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Jokisch Migma Tano KGY

Date de révision: 23.03.2020

Code du produit: 209

Page 10 de 13

N° CAS	Substance	Méthode	Valeur	d	Source
68920-66-1	Fettalkoholpolyglykolether	OECD 301 B	> 70 %	28	
	Le produit est biodégradable.				
3811-73-2	1-oxyde de pyridine-2-thiol, sel de sodium	OECD 301 B CO2-Evolution	> 70 %	28	
	Biodégradable.				

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Peut s'enrichir dans les organismes.

Coefficient de partage n-octanol/eau

N° CAS	Substance	Log Pow
122-99-6	2-phénoxyéthanol	1,13
68608-26-4	Sulfonic acids, petroleum, calcium salts.	18,05
1310-58-3	hydroxyde de potassium, potasse caustique	0,83

FBC

N° CAS	Substance	FBC	Espèce	Source
3811-73-2	1-oxyde de pyridine-2-thiol, sel de sodium	< - 1,09		

12.4. Mobilité dans le sol

dans l'état fourni: liquide

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

aucune/aucun conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

12.6. Autres effets néfastes

Aucune information disponible.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination**13.1. Méthodes de traitement des déchets****Élimination**

Le produit pur doit être éliminé conformément à la réglementation locale. Il n'y a pas de réglementation uniforme concernant l'élimination des produits chimiques ou des résidus dans les Etats membres de l'UE. En Allemagne, le recyclage et la Loi sur la gestion des déchets, le principe d'utilisation est engagée.

L'élimination des emballages contaminés

Les emballages entièrement vides peuvent être revalorisés. L'élimination doit se faire selon les prescriptions des autorités locales.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport**Transport terrestre (ADR/RID)**

14.1. Numéro ONU:	UN 3082
14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:	MATIÈRE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDE, N.S.A. (Fettalkoholpolyglykolether)
14.3. Classe(s) de danger pour le transport:	9
14.4. Groupe d'emballage:	III
Étiquettes:	9

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Jokisch Migma Tano KGY

Date de révision: 23.03.2020

Code du produit: 209

Page 11 de 13



Code de classement: M6
Dispositions spéciales: 274 335 375 601
Quantité limitée (LQ): 5 L
Quantité dégagée: E1
Catégorie de transport: 3
N° danger: 90
Code de restriction concernant les tunnels: E

Autres informations utiles (Transport terrestre)

Règlement spécial: SV 375 ADR Ces substances ne sont pas soumises aux autres dispositions de l'ADR si elles sont transportées dans des emballages individuels ou des emballages composites d'une quantité nette d'au plus 5 l de substances liquides ou d'une masse nette d'au plus 5 kg de substances solides par emballage individuel ou intérieur, à condition que l'emballage soit conforme dispositions générales des 4.1.1.1, 4.1.1.2 et 4.1.1.4 à 4.1.1.8.

Transport fluvial (ADN)

14.1. Numéro ONU: UN 3082
14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU: MATIÈRE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDE, N.S.A. (Fettalkoholpolyglykoether)
14.3. Classe(s) de danger pour le transport: 9
14.4. Groupe d'emballage: III
Étiquettes: 9



Code de classement: M6
Dispositions spéciales: 274 335 375 601
Quantité limitée (LQ): 5 L
Quantité dégagée: E1

Transport maritime (IMDG)

14.1. Numéro ONU: UN 3082
14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU: ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, LIQUID, N.O.S. (Fettalkoholpolyglykoether)
14.3. Classe(s) de danger pour le transport: 9
14.4. Groupe d'emballage: III
Étiquettes: 9



Dispositions spéciales: 274, 335, 969
Quantité limitée (LQ): 5 L
Quantité dégagée: E1
EmS: F-A, S-F

Transport aérien (ICAO-TI/IATA-DGR)

14.1. Numéro ONU: UN 3082

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Jokisch Migma Tano KGY

Date de révision: 23.03.2020

Code du produit: 209

Page 12 de 13

14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, LIQUID, N.O.S.
(Fettalkoholpolyglykoether)**14.3. Classe(s) de danger pour le transport:**

9

14.4. Groupe d'emballage:

III

Étiquettes:

9



Dispositions spéciales:

A97 A158 A197

Quantité limitée (LQ) (avion de ligne):

30 kg G

Passenger LQ:

Y964

Quantité dégagee:

E1

IATA-Instructions de conditionnement (avion de ligne): 964

IATA-Quantité maximale (avion de ligne): 450 L

IATA-Instructions de conditionnement (cargo): 964

IATA-Quantité maximale (cargo): 450 L

14.5. Dangers pour l'environnementDANGEREUX POUR
L'ENVIRONNEMENT:

oui



Matières dangereuses:

Fettalkoholpolyglykoether

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Protection individuelle: voir rubrique 8

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

non applicable

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation**15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement****Informations réglementaires UE**

Limites d'utilisation (REACH, annexe XVII):

Inscription 3: 2-phénoxyéthanol

Indications relatives à la directive

E2 Danger pour l'environnement aquatique

2012/18/UE (SEVESO III):

Prescriptions nationales

Classe de contamination de l'eau (D):

2 - pollue l'eau

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Pour cette matière, aucune évaluation de sécurité n'a été faite.

RUBRIQUE 16: Autres informations**Modifications**

Cette fiche de données de sécurité comporte des modifications par rapport à la version précédente dans la (les) section(s): 1,2,3,4,6,7,8, 11,14,15.

**Fiche de données de sécurité**

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Jokisch Migma Tano KGY

Date de révision: 23.03.2020

Code du produit: 209

Page 13 de 13

Texte des phrases H et EUH (Numéro et texte intégral)

H290	Peut être corrosif pour les métaux.
H302	Nocif en cas d'ingestion.
H304	Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
H314	Provoque des brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.
H315	Provoque une irritation cutanée.
H318	Provoque de graves lésions des yeux.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
H332	Nocif par inhalation.
H400	Très toxique pour les organismes aquatiques.
H411	Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
EUH066	L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

(Toutes les données concernant les composants dangereux ont été obtenues, respectivement, dans la dernière version de la fiche technique de sécurité du sous-traitant.)